

## **UNE NOUVELLE EUROPE ELARGIE OUVERTE A SES CITOYENS**

### **ET OUVERTE AU MONDE :**

#### **LE PROGRAMME ELECTORAL DE L'ELDR POUR 2004-2009**

### **LA CONSTITUTION**

Le Congrès du Parti européen des Libéraux, Démocrates et Réformateurs, réuni à Amsterdam du 12 au 14 novembre 2003, souscrit au *Projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe* en tant que base d'un accord à la Conférence intergouvernementale. Il insiste pour que les négociations de la Constitution aboutissent en temps voulu avant les élections du Parlement européen de juin 2004, de sorte que la Constitution puisse susciter un large débat public, l'engagement des partis politiques et une légitimité populaire.

Nous nous félicitons des travaux de la Convention qui a produit un projet de Constitution concis, lisible et cohérent et nous félicitons les représentants de l'ELDR à la Convention pour leur éminente contribution.

L'ELDR soutient la Constitution parce qu'elle répond aux objectifs que défend depuis longtemps le Parti en précisant les valeurs, les principes et les objectifs de l'Union, en délimitant ses compétences et en renforçant ses institutions. Nous notons avec satisfaction ce résultat qui, en l'institutionnalisation, rend le système de gouvernance de l'Union européenne plus ouvert, démocratique et efficient tout en renforçant la capacité de l'Union à agir efficacement dans ses frontières et à l'étranger.

Nous nous félicitons en particulier de ce que le vote à la majorité qualifiée au Conseil et la codécision au Parlement européen deviennent la procédure législative normale. Nous prions instamment le Conseil européen de faire usage au plus tôt de ses pouvoirs discrétionnaires afin de généraliser le vote à la majorité qualifiée, en particulier dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune. Nous attendons de l'Union que, ayant acquis la personnalité juridique au niveau international, elle joue son rôle à part entière dans les institutions internationales. Nous sommes favorables à l'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme.

Afin de développer la politique européenne de sécurité et de défense, l'ELDR appuie pleinement le concept d'une coopération structurée entre certains Etats membres ayant la capacité militaire et la détermination politique. La dimension européenne de la sécurité et de la défense doit se développer en étroite coopération avec l'OTAN et complémentaire à celle-ci.

Nous nous félicitons de la création du poste de Ministre des affaires étrangères de l'Union européenne qui présidera le Conseil des relations extérieures et aura les fonctions de Vice-président de la Commission, à la tête d'une administration mixte composée de représentants de la Commission et du Conseil ainsi que de fonctionnaires nationaux.

Nous prions instamment la CIG de veiller à ce que le président titulaire du Conseil européen n'intervienne pas dans les activités du Président de la Commission et du Ministre des affaires étrangères, mais qu'il ou elle ait les moyens d'apporter aux travaux des chefs de gouvernements la cohésion et la continuité dont ils ont grand besoin.

Nous nous félicitons de ce que la Constitution renferme de nombreux éléments permettant son évolution future.

L'ELDR est convaincu que la CIG devrait se concentrer sur la nécessité de renforcer le fonctionnement de la Commission européenne. Nous sommes conscients que des Etats de tailles différentes ont des intérêts légitimes à promouvoir dans les travaux de la CIG; nous insistons sur le

fait que cela ne doit pas se faire au détriment de la promotion de l'intérêt commun, de la simplification de la prise de décision ou du maintien de l'équilibre entre les institutions.

Nous invitons instamment la CIG à renforcer le consensus qu'a suscité la Convention sur les questions constitutionnelles fondamentales, notamment en faisant de la Charte des droits fondamentaux sa Partie II avec effet contraignant. Nous insistons pour que la CIG aille plus de l'avant dans la modernisation des politiques de l'Union européenne faisant l'objet de la Partie III. Nous espérons que la Conférence envisagera aussi la modification de certaines procédures à l'occasion d'une prochaine révision constitutionnelle.

L'ELDR est entièrement acquis à la décision de la Convention européenne de conférer aux parlements nationaux un rôle important dans le processus de subsidiarité et se félicite du renforcement du rôle de la Cour européenne de justice en tant que cour constitutionnelle.

Nous nous félicitons de ce que le Comité des régions soit dorénavant habilité à ester en justice concernant la subsidiarité et les atteintes à ses prérogatives. Nous œuvrerons pour que la Constitution confère aux régions des pouvoirs législatifs leur permettant de s'affirmer. L'ELDR continue d'attacher une grande importance au renforcement du gouvernement régional et local en Europe.

Tout en se félicitant vivement des dispositions de la Constitution relatives à l'ouverture de l'administration, l'ELDR maintient au nombre de ses priorités l'amélioration du cadre réglementaire, le renforcement de la consultation avec l'industrie et la société civile et, au besoin, la décentralisation de la gestion des politiques de l'Union européenne.

L'ELDR regrette l'absence de progrès évident réalisé à ce jour par la CIG, qui semble répéter sélectivement des points de la Convention, mais à un niveau inférieur. Nous déplorons en particulier :

- l'apparent abandon de l'idée d'un conseil législatif, qui aurait dû instaurer une séparation plus nette entre les fonctions législatives et exécutives du Conseil et garantir une parfaite transparence du processus législatif; il est à espérer que sera au moins conservée la possibilité de mettre en place ce conseil législatif à un stade ultérieur;
- la tentative de deux Etats d'anéantir la formule convenue par la Convention pour le vote à la majorité qualifiée au Conseil, qui concilie harmonieusement les intérêts légitimes des grands comme des petits pays et a aussi l'avantage de la clarté et de la simplicité;
- l'initiative de l'Ecofin consistant à conserver le régime de l'unanimité dans l'ensemble du système lorsqu'il s'agit de décider de la manière dont l'Union obtient et dépense ses ressources et à retirer au Parlement européen son rôle d'intervenant à part égale dans le processus budgétaire; nous sommes convaincus que ces propositions risquent de déstabiliser la CIG et de porter un coup considérable aux réalisations de la Convention en matière de renforcement de la démocratie parlementaire au niveau européen.

L'ELDR rappelle que la Convention jouissait d'une forte légitimité politique et que la CIG doit être à la hauteur du défi posé par la Convention si elle ne veut pas renforcer le sentiment de suspicion du public à l'égard de l'Union européenne élargie.

Le Congrès invite instamment la CIG à se concentrer au plus tôt sur la recherche d'un accord politique durable qui règle de manière convaincante le système de gouvernement de l'Union européenne élargie.

## **UNE EUROPE ÉLARGIE OUVERTE À SES CITOYENS**

### ***La liberté de vivre et de travailler partout en Europe***

L'ELDR continuera d'appuyer toutes les initiatives visant à transformer l'Union européenne en un véritable marché intérieur au profit de tous. Il s'efforcera en particulier d'obtenir l'adoption et la mise en œuvre de textes fondamentaux instituant la liberté de tous les citoyens d'habiter, de

travailler et de se déplacer, de consommer des biens et des services et d'investir partout dans l'Union européenne, sans que leurs droits légaux en soient affectés. Ce point est particulièrement important s'agissant de la reconnaissance mutuelle des compétences et du droit de s'installer et de travailler dans le pays de son choix.

A ce propos, nous estimons que les phases transitoires imposées aux nouveaux Etats membres dans le domaine de la mobilité du travail doivent être abrogées.

L'ELDR veut aussi garantir l'accès des citoyens à la justice et mener à bien ainsi que simplifier la reconnaissance des décisions rendues en matière civile et commerciale afin de faciliter la vie quotidienne du nombre croissant de citoyens européens qui vivent ou travaillent dans d'autres pays européens, en particulier dans les cas de naissance, d'adoption, de mariage, de testament, de décès, d'accident ou de recours devant les tribunaux.

### ***Moderniser l'économie européenne***

Le processus de Lisbonne n'a pas assez progressé. Il a perdu son objectif de vue et a été dilué par la détermination d'objectifs trop nombreux au cours de ces dernières années et trop souvent il a été réduit à un exercice statistique. Pour les années à venir, il nous faut déterminer des priorités. Mais cela ne suffira pas à moderniser l'économie européenne. L'Union européenne devrait, par exemple, redoubler d'efforts pour achever le marché unique et prendre des mesures plus radicales pour libéraliser l'électricité, le gaz, les services postaux et le transport. Un marché européen efficace et qui fonctionne bien sera générateur de nouvelles opportunités de croissance économique, de création d'emplois et de bien-être social.

A Lisbonne, les gouvernements européens ont convenu de moderniser et restructurer l'économie européenne pour en faire l'économie mondiale la plus compétitive, la plus dynamique et la plus à la pointe des connaissances, capable de générer une croissance économique durable avec davantage et de meilleurs emplois et une plus grande cohésion sociale, d'ici la fin de la décennie. A cette occasion, l'ELDR va œuvrer pour de meilleures politiques en matière de société de l'information, de recherche et de développement, pour l'adoption rapide et une application rigoureuse de la législation européenne sur les offres publiques d'achat et pour l'instauration, de règles communes aux rachats d'entreprises qui protègent les actionnaires, et en particulier les actionnaires minoritaires. L'ELDR a été le seul groupe politique à approuver à l'unanimité la première proposition de la Commission sur les offres publiques d'achat, qui a été repoussée par le Parlement européen lors d'un vote extrêmement serré en juillet 2001.

### ***La valeur ajoutée de l'Union européenne dans la recherche***

La science et la technologie à vocation scientifique affichent un dynamisme sans précédent et on voit s'ouvrir de nouveaux domaines (sciences du vivant, technologies de l'information et de la communication, technologies des microsystèmes et des nanosystèmes) qui mobilisent des scientifiques de toutes les disciplines, font changer l'industrie et ont un énorme impact sur l'économie. L'ELDR est favorable à un Espace européen de la recherche, pour autant qu'il crée une réelle valeur ajoutée par rapport aux programmes de recherche de chaque Etat membre, qu'il stimule la recherche et l'innovation et permette de la sorte à l'industrie européenne de concurrencer efficacement les autres pays techniquement avancés et les Etats-Unis en particulier.

Dans le domaine de la recherche, les libéraux défendent les principes de la liberté scientifique et de pluralisme. Les priorités de la recherche doivent allier des considérations à la fois commerciales, politiques et scientifiques, mais il est important que les critères de financement n'entravent pas la liberté et l'indépendance scientifiques. Une solution pour conférer aux chercheurs une influence accrue sur les priorités de la recherche au niveau européen serait de mettre en place des "conseils européens de la recherche", c'est-à-dire des conseils dont les membres seraient nommés ou élus par la communauté scientifique européenne et qui joueraient un rôle important dans la prise de décision en matière de financement de la recherche européenne.

S'agissant de la répartition du financement européen de la recherche, les projets de recherche et de développement sur les sources d'énergie "propres" et renouvelables doivent être considérés comme prioritaires.

### ***Promouvoir l'innovation***

L'ELDR soutiendra une législation qui rende plus accessible et financièrement abordable aux PME l'obtention et l'application d'une protection de la propriété intellectuelle dans toute l'UE. Dans cette optique, nous réclamons toujours la mise en application d'une réglementation européenne révisée sur le droit d'auteur qui tienne compte de l'évolution technologique récente, comme l'Internet.

### ***Réduire les contraintes administratives***

Pour être compétitive, l'économie européenne doit pouvoir compter sur une réglementation publique moderne et opérante, qui protège l'intérêt public sans peser de manière excessive sur les entreprises et les particuliers. L'ELDR prône un remaniement en profondeur de la législation européenne actuelle afin qu'elle reste en prise avec les défis de notre époque. Nous réclamons pour toute nouvelle législation européenne une clause d'extinction assortie d'un délai de cinq ans, ce qui veut dire que le texte sera revu au terme d'une période de fonctionnement. Nous demandons que la Commission européenne procède à des analyses coût-avantages, à des évaluations d'impact exhaustives, qu'elle consulte réellement les parties intéressées avant le dépôt de toute nouvelle proposition et que ce processus soit soumis à l'examen d'un organisme indépendant. Ce système devrait s'inspirer de celui en vigueur aux Pays-Bas pour l'évaluation de toute nouvelle réglementation.

### ***Une économie réellement ouverte***

En tant que défenseur de l'économie de marché et de la libre concurrence, l'ELDR exprime son appui à une politique énergique contre les cartels, les ententes sur les prix et les monopoles. Il est essentiel de garantir une réelle concurrence suite à après la privatisation des services d'intérêt public. Nous nous opposons à tout relâchement de la politique de la concurrence qui favoriserait l'abus de positions dominantes sur les marchés nationaux, voire sur l'ensemble du marché européen. Nous souhaitons renforcer notre coopération avec les autorités antitrust américaines, plus spécialement par une meilleure harmonisation des contrôles des autorités compétentes de chaque bord de l'Atlantique. L'ELDR demande que, comme cela se fait aux Etats-Unis, le critère d'évaluation des fusions consiste à savoir si elles affaiblissent ou non la concurrence de manière significative, ce qui permettrait d'éviter d'éventuels désaccords avec les autorités antitrust américaines sur des cas concrets de fusion.

D'autre part, l'ELDR est favorable à une diminution des aides aux entreprises en difficulté, celles-ci ayant pour unique effet de freiner le développement de nouvelles industries et de modifier les règles du jeu pour certaines entreprises européennes.

L'indépendance de la Banque centrale européenne doit être pleinement garantie. L'ELDR n'exclut pas à priori l'option selon laquelle la Banque centrale aurait une responsabilité principale dans la supervision bancaire. Mais cela ne devrait pas la distraire de sa mission principale qui est de veiller à la stabilité des prix. Les représentants de l'Union européenne dans le domaine financier devraient envisager la possibilité d'une coordination avec les Etats-Unis et le Japon afin d'éviter des distorsions de change excessives entre l'euro, le dollar et le yen.

### ***Une saine gestion économique***

La constance des finances publiques étant un objectif fondamental, l'ELDR réclame un contrôle renforcé des soldes budgétaires afin de veiller à ce que les Etats membres se soumettent à une discipline budgétaire stricte pendant les années fastes pour ne pas, les mauvaises années, devoir dépasser la limite de déficit des finances publiques.

En même temps, l'UE elle-même a la responsabilité de garantir des finances publiques saines et durables en Europe, en donnant le bon l'exemple et en appliquant une discipline budgétaire stricte au budget de l'UE.

### ***Une approche pragmatique de la politique fiscale***

La concurrence fiscale entre les Etats membres peut avoir un effet salutaire en contrant l'Etat tentaculaire. Elle n'est pas nécessairement synonyme de surenchère à la baisse, l'expérience ayant montré que l'électeur n'est pas hostile à une hausse des impôts à condition d'obtenir en retour des services publics de qualité. C'est pourquoi l'ELDR est persuadé que les Etats membres devraient fixer leurs barèmes fiscaux en fonction de leurs besoins de dépenses publiques. L'ELDR est favorable à une coordination des structures des assiettes d'imposition lorsque celle-ci a pour effet d'alléger le fardeau pesant sur les entreprises. Cette coordination devrait favoriser les échanges commerciaux transfrontaliers, abaisser les coûts d'observation par une simplification des règles et réduire les possibilités de réglementation protectionniste.

### ***Abaissement de la TVA sur les services à fort coefficient de main-d'œuvre***

L'ELDR considère que la possibilité offerte en 1999, à titre d'essai, aux Etats membres d'abaisser les taux de TVA pour certains services à forte intensité de travail a été un succès et invite instamment le Conseil à adopter dès que possible la proposition de la Commission d'élargir cette possibilité aux secteurs de l'hôtellerie, la restauration et la construction, pour autant que cela n'entraîne pas de distorsion du marché intérieur. L'ELDR considère que la baisse de TVA déjà appliquée par certains Etats membres pour les livres, devrait être maintenue et étendue à tous les Etats membres, étant donné que l'éducation constitue l'un des investissements les plus importants dans notre avenir qui puisse être fait.

### ***Un choix et des rendements accrus dans les services financiers***

Les services financiers sont un des secteurs d'activité les plus réglementés et les plus controversés de l'Union européenne, ce qui explique qu'il reste le seul où le marché unique ne se soit pas imposé. Avec l'avènement de la monnaie unique, cette situation paraît de plus en plus aberrante. Un marché unique des services financiers permettrait d'augmenter le rendement de l'épargne privée par une réduction des frais administratifs et une répartition du risque qui bénéficieraient aux retraités et aux titulaires d'une assurance-vie. Il aurait aussi pour effet d'accroître les possibilités de financement des entreprises - notamment pour les jeunes entreprises florissantes et pour les entreprises nouvelles - en leur permettant de proposer leurs actions et obligations sur l'ensemble du marché européen. L'ELDR a été le premier à appuyer la mise en place d'un marché unique des pensions, des prêts bancaires, des fonds de placement, de l'offre et du commerce des titres. Notre but est d'assurer la protection des investisseurs sans entamer la confiance dans les marchés et de faciliter l'accès aux services financiers aux entreprises. Nous ne cesserons de réclamer l'instauration d'un marché unique des services financiers d'ici à 2005, ce qui serait un stimulant de taille pour la croissance économique européenne. Dans le cadre de ce programme, l'ELDR réclame aussi avec insistance la législation sur les pensions professionnelles qui permettrait de cotiser pour une pension à l'étranger dans l'intérêt des retraités.

### ***Des services d'utilité publique efficaces, fiables et durables***

La libéralisation du marché permet d'offrir au consommateur un plus large éventail de biens et de services de meilleure qualité. Cela exige cependant une surveillance efficace du marché par un organe de contrôle indépendant qui arrête les règles et les critères que devront respecter les prestataires en matière d'obligation de service public, afin d'éviter la création de monopoles et de cartels, de garantir la sécurité d'approvisionnement et de promouvoir la pérennité de l'environnement. L'ELDR demande une fois encore que les Etats membres progressent plus rapidement dans ce domaine.

### ***Intégration et consolidation du secteur européen des transports***

Un véritable marché unique européen des services de transport est encore loin d'être une réalité. L'ELDR poursuit sa campagne en vue de la concrétisation de cet objectif. Dans le secteur ferroviaire, l'Union européenne a un rôle majeur à jouer au niveau de l'harmonisation des normes techniques et de sécurité et de l'ouverture de l'accès aux réseaux afin de stimuler la concurrence et d'intégrer les différents réseaux et réunir de la sorte les conditions qui permettront au rail de concurrencer efficacement le transport routier. L'ELDR reconnaît toutefois que le réseau routier est très important, en particulier pour les zones éloignées et peu habitées et souligne dès lors que

les besoins particuliers de ces régions doivent également être dûment pris en compte de manière appropriée lors de la mise en œuvre de la politique de transport commune.

S'agissant du secteur aérien, l'ELDR est partisan d'un remaniement complet du système d'attribution des créneaux dans les aéroports européens afin d'assurer un accès équitable à toutes les compagnies aériennes, y compris les nouvelles compagnies, et de la négociation d'un accord de type "Open Skies" avec les Etats-Unis afin de mettre un terme aux accords bilatéraux discriminatoires qui empêchent les compagnies européennes de relier les Etats-Unis à partir d'un autre Etat membre que le leur. Dans le secteur maritime, l'ELDR mène campagne pour obtenir la transparence financière du secteur portuaire par le biais de l'adoption de principes directeurs explicites en matière d'aides publiques, de sorte que les ports des différents Etats membres puissent se concurrencer sur un pied d'égalité. Par ailleurs, l'ELDR recommande une action concertée de l'Union européenne en faveur du transport de marchandises par voie fluviale, en particulier par une simplification et une harmonisation des règles administratives.

### ***De meilleurs transports publics***

L'ELDR s'efforce d'obtenir l'organisation de services de transport de grande qualité, sûrs, accessibles, fiables et abordables, par le biais d'une libéralisation limitée du transport public dans l'Union européenne. Ceci implique notamment l'appel à la concurrence pour les marchés de transport public dans le respect de procédures transparentes et de normes rigoureuses, sous le contrôle, dans chaque Etat membre, d'un organe de surveillance indépendant, cette démarche ayant pour but d'offrir le prix le plus bas, la meilleure qualité et davantage de choix à l'usager. Pour parvenir à un système ferroviaire européen efficace et compétitif, il faut exiger une coopération transfrontalière accrue.

### ***Assurer la transparence et l'accès du citoyen à l'information***

L'ELDR continuera d'œuvrer pour une Union plus ouverte, transparente et accessible. Le renforcement de la responsabilité démocratique de l'Union européenne impose une lutte de tous les instants afin d'obtenir un meilleur accès aux documents et à l'information, dans toutes les institutions et agences de l'UE, y compris incluse la Banque centrale européenne, aux registres publics dans toutes les administrations ainsi qu'un code de bonne conduite. La Commission, le Parlement et le Conseil et d'autres institutions européennes doivent toutes poursuivre la réforme de leurs administrations respectives.

L'ELDR est également persuadé que l'accès à une information libre et pluraliste est un élément fondamental du marché intérieur. Nous réaffirmons notre soutien à la promotion de la concurrence dans les médias et à une lutte déterminée contre les monopoles de l'information. Dans les cas où la domination du paysage médiatique met en péril la démocratie dans un Etat membre, des mécanismes pour permettant une intervention de l'UE seraient justifiés en vue de préserver l'acquis.

La question du conflit d'intérêts à tous les niveaux décisionnels devrait être traitée réglée dans le cadre des autorités existantes et mises en application par les Etats membres.

### ***Une réelle liberté de choix pour le consommateur***

L'ELDR estime que le consommateur européen a droit à une information claire et accessible pour lui permettre d'exercer son libre choix s'agissant des produits qu'il achète et des aliments qu'il mange. L'ELDR demande que la politique européenne touchant à des matières telles que la sécurité alimentaire, l'étiquetage et les organismes génétiquement modifiés soit élaborée dans le total respect de ce principe.

### ***Créer une politique alimentaire et rurale européenne***

L'ELDR estime que, dans l'intérêt du consommateur et du monde rural, il y a lieu de déréglementer la politique agricole et de l'axer sur le marché. C'est pourquoi une réforme en profondeur de la PAC doit occuper une place importante sur continuer de figurer en bonne place dans l'ordre du jour. Par ailleurs, il faut supprimer dès que possible les aides aux exportations et à la production. L'ELDR est

partisan d'une politique commune qui soit le gage d'une alimentation saine et sans danger, qui protège les intérêts des zones rurales et garantit des normes d'environnement rigoureuses et un secteur agricole durable. Pour cela, cette politique doit dépasser les limites de l'agriculture, compte tenu des liens étroits existant entre l'alimentation, les zones rurales et l'agriculture. C'est pourquoi l'ELDR voudrait remplacer la Politique agricole commune (PAC) par une Politique rurale et de l'alimentation (PRA) qui prenne en compte tous les secteurs de l'économie basés en zone rurale.

Un marché commun exige une législation de qualité, forte et transparente en matière de sécurité alimentaire. Par conséquent, l'ELDR réclame la mise en place d'un système de sécurité rigoureux et complet couvrant toutes les étapes de la production et de la distribution alimentaire dans l'ensemble de l'Union européenne. Le consommateur doit avoir librement accès à toute l'information pertinente afin d'être en mesure de choisir librement. Il faudra aussi instaurer un système commun de sanctions contre les Etats membres et les entreprises qui enfreignent ces règles. L'innocuité du produit final ne suffit pas; il faut que l'ensemble de la chaîne de production respecte des critères éthiques communs en matière de bien-être animal, de respect de l'environnement, de bonnes normes du travail et de promotion de la transition à une production de grande qualité. Ensuite, le choix entre les différentes qualités appartient au consommateur en fonction d'un étiquetage adéquat.

### ***Politique régionale***

Afin de relever les défis de l'élargissement en termes de maintien et d'amélioration de la cohésion économique et sociale au sein de l'UE, l'ELDR cherchera à produire s'efforcera de publier une politique régionale révisée en 2007, ciblée en particulier sur les nouveaux Etats membres. Cette politique devra être meilleure en termes de qualité et de flexibilité, mieux ciblée grâce à des critères d'éligibilité plus sophistiqués, simplifiée en termes de procédures de programmation, avec un centrage particulier sur la réduction des disparités entre et au sein des régions, stimulant l'innovation, le développement des PME et la coopération interrégionale. L'aide doit se concentrer sur les régions en ayant le plus besoin, y incluses dont les zones urbaines et les poches de pauvreté situées dans les régions plus aisées. Les régions pauvres de pays riches doivent encore pouvoir demander un financement. Les régions qui, statistiquement, seront affectées par l'élargissement devraient continuer à bénéficier de l'aide de type Objectif 1, plutôt qu'Objectif 2. Des mesures transitoires doivent intégrer la réglementation actuelle de l'Objectif 1, y incluses et notamment les règles en matière d'aide publique.

Les autorités au niveau locales doivent être chargées d'établir des d'arrêter les priorités, de conduire les négociations et de prendre les décisions. La politique régionale réformée, devra être rentable plus efficace par rapport à son coût, et mieux intégrée dans les politiques régionales nationales des Etats membres et dans les autres politiques de l'UE. L'ELDR rejette toute forme de renationalisation de la politique de cohésion de la Communauté.

L'ELDR est favorable au maintien des initiatives communautaires.

### ***Egalité des chances, mobilité et emploi***

Comme nous l'avons déjà dit, l'ELDR pense que la meilleure façon de lutter contre le chômage et de favoriser la croissance économique réside dans une déréglementation limitée des marchés, une flexibilité accrue du marché du travail et une plus grande mobilité de la main-d'œuvre. Cependant, ces efforts doivent s'accompagner d'une coordination et de l'échange de meilleures pratiques au niveau européen pour les politiques suivies par les Etats membres pour lutter contre le chômage et l'exclusion.

L'ELDR appuie pleinement le processus de Lisbonne destiné à faire de l'Europe l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive et dynamique au monde, capable d'une croissance économique soutenue, génératrice d'emplois de meilleure qualité, d'une plus grande cohésion sociale et d'un environnement pérenne. L'ELDR estime que le rôle de l'Union européenne en matière de sécurité sociale doit se limiter aux questions touchant à la libre circulation des travailleurs, comme la transférabilité des prestations entre les Etats membres.

Le vieillissement accéléré de la population conjugué à la baisse des taux de natalité pourraient déboucher sur une insuffisance de l'offre sur le marché du travail et sur un manque de moyens

pour assurer le versement des pensions ainsi que les soins de santé aux personnes âgées. L'ELDR compte s'attaquer à ces problèmes en s'efforçant de mettre en place un régime de retraites sûr, durable et aisément transférable ainsi que des politiques de vieillissement actif. Ces dernières porteront notamment sur la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie (les compétences en TI en particulier), les formes de travail flexibles et l'amélioration des soins de santé. Une autre politique fondamentale consistera à améliorer l'accès du marché du travail aux catégories sous-représentées de la société - femmes, migrants, personnes handicapées, etc. - en éliminant les entraves au travail et en luttant contre la discrimination.

L'ELDR réitère son soutien à l'instauration d'environnements professionnels sans danger sur les plans psychologique et physiologique. Cependant, s'agissant de l'intervention de l'Union européenne, l'ELDR estime que cet objectif doit être poursuivi en faisant montre de pragmatisme. Les initiatives ne se justifient que lorsque l'intervention d'un échelon inférieur de pouvoir serait vouée à l'échec et les décideurs européens doivent éviter de surcharger les entreprises avec des réglementations superflues.

Pour l'ELDR, il y aurait lieu d'améliorer l'employabilité et la mobilité du travail par la promotion d'échanges éducatifs entre Etats membres, essentiellement dans le but de développer les compétences linguistiques, et par une équivalence totale des qualifications dans l'ensemble de l'Union européenne. Toutes les universités européennes devraient pouvoir accueillir des étudiants des autres pays de l'Union européenne pour une année d'étude. Tous les jeunes suivant un programme de formation professionnelle doivent eux aussi pouvoir aller étudier et se former dans un autre pays de l'Union européenne dans le cadre des programmes européens existants, comme Erasmus et Leonardo. Les pays limitrophes de l'Union, qui pourraient en devenir membres d'ici peu, devraient également être associés aux programmes d'échanges universitaires. Par ailleurs, il devrait être possible d'améliorer les méthodes d'enseignement des langues au niveau de l'Union européenne par des échanges de meilleures pratiques mettant l'accent sur la communication active.

L'ELDR est choqué et consterné devant le nombre important élevé d'enfants qui quittent l'école en étant fonctionnellement illettrés (c'est-à-dire incapables de comprendre ce qu'ils lisent) et considère qu'un effort important doit être fait afin d'améliorer leur niveau de lecture et ce dans toute l'Europe.

La politique libérale revendiquant l'égalité des chances pour tous, il va de soi que la protection des droits des minorités est au centre de ses préoccupations. L'ELDR continuera d'apporter son soutien à une législation destinée à éliminer la discrimination et le harcèlement sur le lieu du travail, que ce soit pour des motifs liés au sexe, à l'appartenance ethnique, aux convictions religieuses, au handicap physique ou à la préférence sexuelle, et à améliorer l'intégration des travailleurs. L'ELDR poursuivra aussi ses efforts en vue de l'élaboration de politiques efficaces de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances dans d'autres domaines; il veillera aussi à ce que ces politiques soient correctement appliquées. Nous appuierons aussi les efforts déployés à l'échelon de l'Union européenne en vue d'enrayer les causes de l'exclusion sociale et, d'une manière plus générale, de faciliter l'intégration des personnes affectées sur le marché du travail.

Garantir l'égalité des chances aux personnes handicapées est un souci premier de l'ELDR. Beaucoup d'obstacles subsistent aujourd'hui encore à une réelle intégration des personnes handicapées. C'est pourquoi, s'agissant de la législation du travail et des autres politiques européennes, l'ELDR mène une campagne déterminée pour que soient prises en compte les situations particulières des personnes handicapées. Il demande instamment la mise en œuvre totale de la directive sur l'égalité des chances dans l'emploi ainsi que l'adoption d'une directive européenne sur le handicap qui traite de la discrimination sous tous ses aspects.

### ***Promouvoir l'égalité des chances pour les femmes et les hommes***

Dans toute société libérale, l'égalité des chances est un fondement de la démocratie. Les femmes doivent absolument être plus nombreuses dans les organes de décision, dans la recherche et dans l'entreprise en vertu des principes de l'égalité des chances et de la non-discrimination. L'ELDR insiste pour que toutes les directives européennes existantes en matière d'égalité de traitement des femmes et des hommes soient appliquées comme il se doit dans tous les Etats membres. D'autre part, nous soutenons les initiatives visant à remédier au problème persistant de l'écart

salarial entre les sexes ainsi que les mesures destinées à améliorer la réintégration des femmes dans la population active et à concilier les impératifs du travail et de la vie familiale.

Le trafic des êtres humains – des femmes et des enfants, en particulier – est devenu une des activités criminelles internationales les plus lucratives; chaque année, des centaines de milliers de personnes sont soumises à l'exploitation sexuelle et au travail forcé. L'ELDR juge cette situation inacceptable et il continuera à exhorter l'Union européenne et ses Etats membres à s'attaquer plus efficacement à ces problèmes par une répression pénale, un durcissement de la législation, une coopération policière et judiciaire internationale et une meilleure protection des victimes.

Les femmes et les hommes ne sont pas affectés au même titre par les politiques publiques, aucune ne s'appliquant sans distinction de sexe. C'est pourquoi l'ELDR demande que tous les pans de la politique européenne tiennent compte de la différence hommes-femmes. L'intégration de la composante féminine signifie aussi que les statistiques doivent être ventilées suivant le sexe afin d'avoir une meilleure image de la situation et de pouvoir remédier aux problèmes qui se posent.

### ***Education et formation***

L'ELDR est convaincu que l'éducation et la formation constituent les fondements sur lesquels repose l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi, l'ELDR considère que l'octroi de moyens économiques supplémentaires dans ces domaines représente, parallèlement à de pair avec une stratégie d'efficacité clairement définie, représente un investissement sage, sain, judicieux et nécessaire pour notre société.

## **UNE EUROPE ÉLARGIE DE LIBERTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE**

### ***Une coopération européenne démocratique dans les domaines de la justice et des affaires intérieures***

La criminalité et le terrorisme ne connaissent plus de frontières, mais les procédures existantes en matière d'application de la loi par-delà les frontières restent lourdes et fastidieuses et auraient besoin d'être modernisées. C'est pourquoi l'ELDR souscrit sans réserve à la mise en place dans l'Union européenne d'une véritable "zone de liberté, de sécurité et de justice" qui fasse en sorte que le citoyen puisse se déplacer en toute liberté et qui ne menace pas la sécurité, l'ordre public ni les libertés civiles.

Afin de concilier les principes de liberté, de justice et de sécurité, il faut éviter que les mesures prises pour défendre les valeurs de démocratie et de liberté face aux actes criminels ou terroristes sapent les fondements de ces valeurs. Les mesures prises contre le terrorisme, la grande criminalité et le crime organisé par le biais de la législation ou de la coopération européennes doivent être nécessaires, légitimes et proportionnées et respecter la sphère de la compétence nationale. De même, il faut garantir que tout accord entre l'UE et un pays tiers pour la mise en œuvre de la politique de la justice et des affaires intérieures au niveau international soit en accord avec la législation européenne existante et qu'elle soit nécessaire, légitime et proportionnée. L'ELDR prône l'adoption de normes minimum communes et la mise en place de mesures de sauvegarde des droits de l'homme dans tous les systèmes de justice pénale de l'Union européenne, en évitant tout empiètement inutile sur les procédures nationales.

Actuellement, ce sont les ministres nationaux qui sont les principaux acteurs de la coopération européenne dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, le Parlement européen n'ayant qu'un droit de regard limité. L'ELDR juge une telle situation antidémocratique et il mènera campagne pour obtenir que la prise de décision dans ce domaine soit démocratique, transparente et efficace par un partage des prérogatives entre le Parlement européen et le Conseil des ministres de la justice et de l'intérieur.

Il faut par conséquent que la politique de la justice et de l'intérieur soit soumise au processus législatif normal de l'Union européenne assorti d'un véritable contrôle parlementaire, relevant de la

juridiction de la Cour européenne de justice et que s'opère une distinction claire entre le droit criminel pénal national et européen.

### ***Une approche commune des politiques d'asile et d'immigration***

L'ELDR considère le droit de demander asile comme un droit fondamental de l'homme ne souffrant aucune exception. Nous sommes favorables à l'élaboration d'un régime d'asile commun à l'Union européenne reposant sur une application pleine et entière de la Convention de Genève et qui reconnaisse sans réserve la persécution fondée sur le sexe comme un motif d'octroi de l'asile. Ce régime devrait, conformément au nouveau Règlement de Dublin, instaurer un partage des responsabilités en instituant des procédures communes équitables et rapides ayant trait à la recevabilité, l'examen, l'acceptation ou le rejet des demandes d'asile ainsi qu'à l'accueil des demandeurs d'asile, de même que des critères communs pour la définition du réfugié. Les standards minimums de l'UE en matière de politique d'asile devraient constituer un minimum, sans affecter le droit des Etats membres individuels de maintenir ou adopter des dispositions nationales plus favorables. Nous étudierons la nécessité de mesures complémentaires pour assurer un partage équitable des responsabilités entre les Etats membres.

Les standards normes de l'UE en matière de politique d'asile doivent constituer un minimum, sans affecter le droit de chaque Etat membre individuel de maintenir ou adopter des dispositions nationales plus favorables. Nous chercherons à évaluer si de nouvelles mesures sont nécessaires au partage équitable des responsabilités entre les Etats membres. Nous étudierons la nécessité de mesures complémentaires pour assurer un partage équitable des responsabilités entre les Etats membres.

L'ELDR est fermement opposée à toutes les tendances visant à créer une "forteresse Europe". La politique d'asile de l'Union et de ses Etats membres doit être empreinte d'humanité et de solidarité.

Les sanctions à l'encontre des transporteurs et la pratique d'exigences strictes pour l'octroi de visas, ont, en pratique, mené conduit à une situation dans laquelle le personnel des lignes aériennes dans les des pays d'origine agit comme agents de contrôle des frontières joue le rôle de gardes frontaliers de l'UE rendant ainsi pratiquement impossible l'entrée sur le territoire de l'UE de manière légale aux demandeurs d'asile. Les sanctions à l'encontre des transporteurs devraient être supprimées et la liste des pays requérant un visa pour pénétrer sur le territoire de l'UE devrait être révisée afin de garantir le droit d'asile universel.

L'ELDR reconnaît la nécessité d'une politique européenne commune de l'immigration fondée sur un système de migration contrôlée s'inscrivant dans une politique économique et sociale moderne et dynamique et qui prenne en compte l'expérience de systèmes comme la "green card" américaine et du modèle canadien. Cela implique l'adoption de règles communes et de procédures coordonnées qui respectent cependant le droit de chaque Etat membre d'arrêter ses propres objectifs en matière d'immigration. Elle devrait aussi comporter un mécanisme de partage du fardeau et d'échange de l'expérience acquise dans l'organisation des contrôles frontaliers.

L'ELDR considère que les ressortissants de pays tiers établis légalement de longue date doivent avoir, dans le domaine du travail, des droits et obligations équivalents à ceux des citoyens européens.

L'ELDR continuera de revendiquer une politique active de l'intégration et de l'emploi pour les immigrants ainsi qu'une législation efficace contre la discrimination, celles-ci constituant la meilleure façon de lutter contre la discrimination et le racisme. Les mesures d'intégration doivent permettre à l'individu de conserver son identité culturelle et sa religion, dans les limites de la loi, tout en veillant à ce qu'il assume sa responsabilité de s'intégrer dans la société du pays hôte.

### **PRÉSERVER ET PROMOUVOIR UNE EUROPE EMPREINTE DE DIVERSITÉ**

L'ELDR est déterminée à éradiquer le racisme, la xénophobie et l'intolérance culturelle et religieuse de la société européenne. C'est pourquoi nous appelons tous les partis politiques européens à

signer et respecter la Charte des partis politiques pour une société non raciste adoptée en février 1998 qu'ont déjà signée près d'une centaine de partis politiques, dont l'ELDR.

L'ELDR défend le principe de la séparation de la politique et de la religion dans une société moderne et intégrée. Nous croyons qu'une société laïque contribue pour beaucoup à apaiser les tensions entre les religions et à promouvoir la tolérance et la compréhension entre les communautés de confessions différentes. De même, l'ELDR est persuadé que la meilleure façon de favoriser le dialogue interculturel est de créer et défendre l'égalité des chances par le truchement de politiques de l'éducation et de l'emploi qui refusent l'exclusion et de laisser à tous un espace d'expression culturelle, dans le respect des lois et des coutumes de la société.

Dans un monde globalisé, les interactions culturelles, économiques et sociales ne sont pas seulement nécessaires, elles sont aussi souhaitables parce qu'elles sont un moteur de la cohésion sociale. La force de l'Union européenne réside précisément dans son unité et sa diversité, ce qui explique que l'ELDR souhaite préserver et promouvoir cette diversité. Il appelle les Etats membres à développer des stratégies visant à accélérer la coopération et la participation des nouveaux Etats membres dans le domaine culturel.

L'ELDR veillera à ce que la législation européenne sur la libre circulation et l'immigration transcrive dans les faits, sans en atténuer la portée, les dispositions prises à l'échelon national pour refléter la diversité des rapports familiaux dans notre société contemporaine, comme la reconnaissance des couples non mariés et unisexués ou l'octroi à ces couples de droits équivalents à ceux des couples mariés. L'ELDR va aussi promouvoir la reconnaissance par les Etats membres des mariages entre partenaires du même sexe.

La diversité linguistique est un des atouts majeurs de l'Europe et elle doit être renforcée dans tous les secteurs de la politique culturelle, y compris dans l'éducation et les médias. L'Union européenne devrait aider et promouvoir les langues moins utilisées dans la mesure où elles font partie de l'héritage culturel européen, et adhérer aux principes énoncés par le Conseil de l'Europe en matière de protection des langues régionales et minoritaires.

## **UNE EUROPE ÉLARGIE OUVERTE AU MONDE**

### ***Une volonté d'élargissement***

Le processus d'élargissement de l'Union européenne va se poursuivre pendant de nombreuses années encore, bien au-delà de celui de 2004 qui fera date dans son histoire. L'ELDR se réjouit de ce que tant de pays souhaitent rejoindre l'Union européenne afin de créer un continent uni reposant sur les principes de liberté, de démocratie, de paix, de stabilité, d'égalité entre hommes et femmes, d'économie de marché, de libre circulation et de primauté du droit. L'Union européenne doit changer et répondre aux défis de l'élargissement. Tous les pays candidats doivent remplir les critères et être jugés individuellement sur leurs mérites propres. Tous les pays européens remplissant les critères de Copenhague sont les bienvenus dans l'Union européenne. Les clauses de sauvegarde sont un mécanisme nécessaire mais temporaire destiné à faciliter l'intégration des nouveaux membres dans l'Union sans entraver son fonctionnement.

Pour l'ELDR, si les critères fondamentaux d'adhésion ne sont pas négociables, une fois ceux-ci remplis, il ne peut y avoir qu'une seule catégorie de membres, celle des membres à part entière. C'est pourquoi nous demandons de réduire au minimum possible les dispositions transitoires préalables à l'adhésion de nouveaux pays. L'ELDR n'accepte pas que de nouveaux pays soient traités en membres de seconde catégorie de l'Union européenne. En revanche, il défend fermement le principe de flexibilité tel que le définit le Traité de Nice qui autorise certains Etats membres à procéder à une intégration plus étroite.

### ***Défendre les droits de l'homme à l'intérieur de l'Union européenne***

L'Union européenne doit se doter de mécanismes qui fassent en sorte que les anciens comme les nouveaux pays membres remplissent leurs obligations dans le domaine des droits de l'homme,

notamment celle de respecter et appliquer intégralement les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour européenne de justice, et de se conformer aux valeurs qui forment le ciment de l'Union. La politique des droits de l'homme devrait être beaucoup plus cohérente, stratégique et mieux coordonnée qu'elle ne l'est actuellement. L'ELDR s'efforcera d'obtenir que les clauses des traités relatives aux droits de l'homme soient un instrument efficace. Pour produire leurs effets, elles doivent être claires, prévisibles et constructives. L'ELDR demande que ces clauses soient appliquées de manière uniforme, quel que soit le pays.

L'ELDR voit en particulier la nécessité de transformer l'actuel processus de vérification des progrès réalisés par les pays candidats dans le domaine des droits de l'homme en un système d'"examen par les pairs". Cela signifie que tous les Etats membres, les anciens comme les nouveaux, devraient évaluer leur engagement pour la responsabilité démocratique et l'intégration de l'administration publique, la non discrimination, les libertés civiles et la primauté du droit. L'ELDR est convaincue que les choses peuvent être améliorées dans ce domaine, dans tous les Etats membres sans exception.

L'ELDR est particulièrement préoccupée par les droits des minorités et des individus dans les nouveaux Etats membres de l'Europe élargie. Elle continuera de mener campagne pour la protection des droits de tous les citoyens de l'Union européenne.

### ***Une responsabilité envers le monde***

L'Union européenne devrait apporter un soutien actif au rôle joué par les Nations unies et s'engager en faveur de leurs normes et décisions.

L'Union européenne a elle aussi un rôle très important à jouer dans la défense des droits de l'homme hors de ses frontières. L'ELDR ne restera jamais silencieuse sur des questions telles que la peine de mort, la torture et les violations de la dignité humaine. Pour que les responsables de violations des droits fondamentaux de l'homme ne puissent échapper à la justice, nous réaffirmerons l'attachement de l'Union européenne à la Cour pénale internationale (CPI) qui constitue la meilleure garantie de l'application des droits de l'homme dans le monde entier.

L'Union européenne a un grand rôle à jouer dans les pays extérieurs à ses frontières; elle a aussi une responsabilité envers ces pays. L'ELDR ne cessera de promouvoir des politiques extérieures axées sur les droits de l'homme, la démocratie, la bonne gouvernance, la liberté des échanges et le respect des traités internationaux érigés en éléments fondamentaux.

Dans certains pays, les enfants sont privés de certains droits fondamentaux et contraints au travail forcé. L'ELDR exhorte les pays qui n'ont pas encore ratifié la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant à le faire promptement et encourage les programmes d'éducation ayant pour objectif de garantir que les enfants de 7 à 14 ans aient accès à l'éducation élémentaire.

L'Union européenne et les Etats-Unis ne doivent pas se considérer comme des rivaux, mais plutôt comme des partenaires. L'ELDR oeuvrera pour que se forge entre l'Union européenne et les Etats-Unis un nouveau partenariat stratégique fondé sur le respect du droit international et des décisions des Nations unies. Parce qu'ils constituent les deux plus grands ensembles économiques et politiques au monde, les Etats-Unis et l'Union européenne doivent prôner ensemble leurs valeurs communes. Cependant, ces valeurs ne peuvent être imposées unilatéralement à des tiers par des moyens militaires.

A ce propos, l'ELDR souhaite que le pouvoir politique en Irak soit rendu au peuple irakien dès que possible. D'ici-là, l'ONU a un rôle central à jouer.

L'ELDR regrette l'attitude des Etats-Unis concernant la Cour Criminelle Internationale et le Protocole de Kyoto.

L'ELDR est consciente de la nécessité d'encore renforcer et développer les relations de l'Union européenne avec l'Espace économique européen (EEE) étant donné que, de tous les pays tiers, ce sont ceux de l'EEE qui ont avec l'Union européenne les liens les plus anciens et les plus étroits et qui participent à tous les aspects du marché intérieur. Outre ce rôle sur la scène mondiale, l'Union

européenne a aussi une place à tenir dans le bassin méditerranéen, dans les Balkans et le Caucase et vis-à-vis de la Russie, de l'Ukraine, du Bélarus et de la Moldova. En conséquence, l'ELDR prône une association plus étroite avec ces pays qui mette l'accent sur la coopération commerciale, politique, culturelle et économique, la lutte contre la criminalité et le terrorisme et la défense et la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et des droits de l'homme ainsi que sur la lutte contre les principaux problèmes sanitaires et sociaux. L'ELDR encourage l'UE à poursuivre ses efforts en faveur du processus de paix dans l'Afrique des Grands Lacs, à y promouvoir la démocratie et la stabilité.

L'ELDR a toujours recommandé une Politique étrangère européenne commune et active. L'Union européenne ne peut jouer un rôle actif et de premier plan sur la scène internationale que si elle est unie, cohérente et si elle parle d'une seule voix. L'ELDR se félicite des progrès réalisés ces dernières années sur la voie d'une politique étrangère et de sécurité commune accompagnée de la création d'une force de réaction rapide européenne, qui ont largement contribué à la crédibilité de cette politique. En particulier, l'UE devrait tenter d'établir des représentations dans des Etats appelés dits 'voynous'.

Dans l'ensemble, les citoyens européens appellent de leurs vœux une Europe active qui promeuve la paix, la stabilité et la sécurité de manière responsable sur la scène internationale. L'ELDR est convaincue que seule une politique étrangère et de sécurité européenne dotée de moyens politiques, économiques et militaires crédibles, assurés par des Etats membres et par l'OTAN, permettra à l'Europe d'exercer une influence sur des situations de tension ou de conflit afin d'affirmer ses valeurs et faire valoir ses intérêts.

Dans ce contexte, l'ELDR estime que la mise sur pied d'une véritable politique européenne de sécurité et de défense (PESD) fait partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune et qu'elle sera impossible sans un renforcement des capacités militaires à la disposition de l'Union européenne.

Compte tenu des exemples de la mission de police menée par l'Union européenne en Bosnie et de la mission de surveillance et de protection conduite dans l'ex-république yougoslave de Macédoine, l'ELDR juge que l'Union européenne a un rôle important à jouer dans le domaine du règlement et de la prévention des conflits en utilisant tous les moyens à sa disposition, y compris le recours à l'intervention militaire directe et l'envoi de forces de police et d'autres composantes civiles chargées d'opérations humanitaires à grande échelle et de maintien de la paix.

L'ELDR entend que la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne soit soumise au contrôle démocratique du Parlement européen. La PESD devrait être intégrée au processus décisionnel normal de l'Union et l'Union se substituer à ses Etats membres en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.

En revanche, l'élaboration d'une Politique européenne de sécurité et de défense commune ne peut entraver le droit des parlements nationaux d'affecter des troupes à des opérations militaires. Une identité de défense européenne devrait s'élaborer en étroite partenariat avec l'OTAN et s'y ajouter, sans la remplacer.

La menace que constitue le fanatisme terroriste pour notre mode de vie fait s'estomper la frontière traditionnelle entre sécurité intérieure et extérieure et exige d'autres Etats membres de l'Union européenne qu'ils fassent montre de solidarité envers les Etats membres confrontés au terrorisme et leur apportent leur aide.

### ***Mondialisation***

La mondialisation est un phénomène qu'il vaut mieux encadrer plutôt que tenter de s'y opposer. Une bonne gouvernance de la mondialisation permettra de promouvoir et développer ses aspects positifs (gains de rendement, libéralisation des marchés mondiaux, libre circulation des capitaux, des personnes et des idées) tout en luttant contre ses effets négatifs perçus (recul généralisé des droits des travailleurs, creusement du fossé entre pays riches et pays pauvres et entre les classes sociales, perte d'identité culturelle, absence de responsabilité des grandes sociétés multinationales).

L'ELDR est convaincu qu'un marché global libre et équitable peut seulement fonctionner si les entreprises de par le monde respectent un ensemble de critères sociaux et environnementaux communs minimums. Le développement de ces conditions sociales et environnementales minimales pourrait être une tâche pour l'Organisation Internationale du Travail dont le rôle et les compétences devraient être renforcées.

### ***Un engagement vis-à-vis des pays en développement***

L'ELDR croit à la nécessité d'une réévaluation de la politique européenne de coopération au développement pour l'adapter aux besoins actuels et l'associer étroitement à l'effort de construction d'une politique étrangère commune. Ceci exige un changement de cap, cette politique se préoccupant moins des inégalités entre le nord et le sud et renonçant à faire dépendre les pays en développement de notre aide au profit d'un partenariat reposant sur l'égalité et l'interdépendance. Le but premier de notre politique d'aide est la réduction de la pauvreté et la démocratisation. La réalisation des Objectifs de développement du millénaire (ODM), doivent être considérées comme la base d'une politique de développement coordonnée à l'échelon planétaire.

Dans un premier temps, l'ELDR s'inquiète de ce que le niveau de l'aide publique au développement ait baissé de moitié au cours des dix dernières années, une évolution qui s'explique en partie par une absence de résultats concrets. L'ELDR souhaite enrayer cette tendance et voudrait que les bailleurs de fonds rendent l'aide au développement plus efficace et transparente. L'ELDR prône un objectif d'aide publique au développement d'au moins 0,7% du PNB des Etats membres et il estime que l'accord de coopération de Cotonou, conclu en 2000 entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), propose de nouvelles méthodes de gestion de l'aide plus efficaces du côté de l'offre. Afin d'aider les Etats membres à souscrire à cet objectif en matière d'aide, l'ELDR veut introduire un système international et universel d'évaluation de la coopération au développement basé sur des objectifs et des indicateurs clairement définis, pour faire en sorte que l'aide aille bien à des formes de coopération efficaces. Un tel système contribuera aussi à faire en sorte que les objectifs arrêtés par l'Union européenne en matière de développement se situent à un niveau réaliste.

Afin de restaurer la viabilité financière des pays en développement, il est crucial d'appliquer rapidement et résolument des mesures d'allègement de la dette internationale. L'urgence est d'autant plus grande pour les pays pauvres lourdement endettés qui sont actuellement contraints de contracter de nouveaux emprunts pour pouvoir assurer le service de leur dette. L'aide au développement devrait être liée à la promotion de la bonne gouvernance. Les violations graves des droits de l'homme et des dépenses militaires exagérées devraient entraîner la suspension de l'aide au développement.

A court terme, la coopération au développement de l'Union européenne doit se concentrer sur quatre piliers de la coopération : l'alimentation, la santé, l'éducation et la démocratisation.

L'Union européenne et les bailleurs de fonds internationaux devraient accroître leurs investissements dans l'économie rurale, domaine qui a un cruel besoin de transferts de technologie, de recherche technique et de formation, la sécurité alimentaire de la plupart des pays en développement étant tributaire de la bonne santé de leur agriculture. La biotechnologie peut, dans certains cas, contribuer sensiblement à l'accroissement de la production agricole. L'ELDR estime que les pays en développement doivent pouvoir se prononcer librement sur l'utilisation des OGM.

L'Union européenne doit aussi dispenser une aide médicale générale afin de relever le niveau de santé dans les pays en développement par le biais de l'éducation, de la fourniture d'infrastructures et d'un financement. Outre cette condition essentielle, nous devons concentrer nos efforts sur les trois grandes maladies transmissibles de notre temps - le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose - en vue d'organiser une réaction mondiale plus efficace. Bien qu'elle ait joué un rôle essentiel dans sa fondation, l'Union européenne n'assume pas la charge qui lui incombe dans le financement du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme et l'ELDR mènera campagne pour que l'Union européenne augmente très sensiblement sa contribution à ce fonds, en mettant surtout l'accent sur la prévention, l'immunisation et la mise au point de vaccins. Nous appuyons l'Union européenne dans les efforts qu'elle déploie pour donner aux pays en développement un meilleur accès aux médicaments génériques.

L'eau potable et le traitement des déchets sont des éléments essentiels de la santé. Pourtant, plus d'un milliard de personnes n'ont pas d'accès à une eau potable de bonne qualité et plus de deux milliards et demi n'ont pas d'installations sanitaires. L'ELDR s'engage à élaborer des politiques et stratégies globales en vue d'une intégration de la gestion des ressources en eau et de son application dans l'ensemble du monde pour 2005.

L'éducation est le fondement du développement parce qu'elle est, pour l'individu, l'instrument de son autonomie et de son bien-être. L'ELDR a pour priorité de relever et améliorer les niveaux d'éducation en tant que moyen d'éliminer la pauvreté et de progresser sur la voie du développement durable. Offrir et assurer à tous un niveau d'éducation primaire est un enjeu majeur et l'ELDR réclame des investissements dans des programmes nationaux ambitieux et correctement ciblés, la priorité devant aller à l'Afrique subsaharienne et à l'Asie du Sud. Une attention particulière doit absolument être portée aux femmes et aux jeunes filles car l'éducation des femmes et l'élimination de la pauvreté sont étroitement liées.

D'une manière générale, l'habilitation des femmes et l'élimination de la pauvreté dans le monde vont de pair car les chiffres montrent que les femmes sont deux fois plus menacées par la pauvreté que les hommes. De plus, en matière de lutte contre la pauvreté, une aide ciblée sur les femmes donne de meilleurs résultats que celle visant les hommes car, en règle générale, la femme est le principal soutien de la famille et c'est elle qui assure la cohésion sociale. L'ELDR entend donc instaurer l'égalité des droits pour les femmes et les jeunes filles, promouvoir des réformes qui offrent à la femme une plus grande sécurité d'existence et éliminer la discrimination et la violence à l'égard des femmes.

Afin de promouvoir la participation du secteur privé dans la politique de développement, l'ELDR appuie la création rapide d'un Réseau UE-ACP d'échanges et d'aide flexible, non bureaucratique et décentralisé associant le secteur privé ainsi que des organisations non-gouvernementales et qui se charge de l'information et de l'encadrement des entreprises investissant dans les pays en développement. Nous appuyons aussi la création d'un Fonds européen de garantie contre le risque d'investissement destiné aux investisseurs européens ainsi que la participation des entreprises européennes à l'action en faveur du développement en les invitant à contribuer à l'instauration, dans les pays en développement, d'un climat propice à la création d'entreprises et à l'investissement au niveau local.

### ***Libre-échange, une clé pour la lutte contre la pauvreté dans le monde***

Il est vital que les pays en développement participent à l'économie mondiale et que tous les êtres humains puissent jouir des bienfaits de la mondialisation. Les échanges commerciaux contribuent à l'ouverture de l'économie, aux échanges techniques et au développement, à la création d'emplois et aux investissements; ils font naître des idées et suscitent de nouveaux apports.

A plus long terme, le but des libéraux est que l'aide devienne superflue et que les échanges commerciaux trouvent leur place dans la coopération au développement. Il incombe à l'Union européenne comme à d'autres zones du monde développé de prendre l'initiative de réclamer l'élimination complète des barrières commerciales dressées contre la production des pays en développement.

Pour l'ELDR, il faut faire davantage participer les pays en développement au système économique mondial en éliminant les barrières commerciales et en ouvrant les marchés européens aux exportations en provenance de ces pays, afin de les aider à échapper à la pauvreté. D'autre part, il faudrait que les pays en développement reçoivent une aide et des ressources accrues pour leur permettre de mieux défendre leurs droits devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les propositions de l'ELDR en vue de la création d'une Politique européenne de la ruralité et de l'alimentation devraient déboucher sur la suppression des aides agricoles. L'ELDR est favorable à l'abolition de toutes les aides directes ou indirectes aux exportations qui irait dans le sens d'une suppression de la protection contre les importations et des aides intérieures. Afin d'assurer la libre concurrence et le bon fonctionnement du marché, l'ELDR préfère que l'abolition des aides internes à l'Union européenne s'accompagne de mesures similaires dans d'autres pays industrialisés de l'OMC. Toutefois, cette préférence ne constitue pas un obstacle à la poursuite de la libéralisation.

Selon l'ELDR, le choix démocratique doit prévaloir à une époque d'interdépendance planétaire et les conventions et institutions internationales doivent respecter les principes de démocratie et de transparence. Par conséquent, la prise de décision relative au commerce international requiert un contrôle accru du Parlement européen afin de s'assurer que les négociateurs de la Commission européenne sont régulièrement soumis à un contrôle parlementaire et que le Parlement européen ait davantage accès aux travaux du Conseil, le Parlement européen devant donner son assentiment à la signature d'accords commerciaux entre l'OMC et l'Union européenne.

### ***La protection de l'environnement des générations futures***

Pour pouvoir réaliser le développement durable, il faut que l'Union européenne se donne de plus grandes ambitions et assume un rôle de premier plan dans la promotion de cet objectif à l'échelon mondial. Il faut que l'Union européenne s'attaque avec détermination aux problèmes d'environnement par le biais d'une Politique commune de l'environnement (PCE). L'ELDR estime qu'en faisant de l'environnement une cause commune, l'Europe sera mieux placée pour remédier aux dégâts infligés à notre environnement naturel pendant les cinquante dernières années.

En tant que groupe de pays puissants et riches, l'Union européenne a les moyens d'influencer la politique mondiale de l'environnement, comme elle l'a déjà fait en obtenant que des critères d'environnement soient pris en compte dans le dernier cycle des négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Il faudrait aussi que les politiques de prêt et d'investissement du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement soient assorties de critères environnementaux.

L'ELDR est favorable au principe de responsabilité environnementale en tant qu'instrument d'encouragement des entreprises à se comporter de manière responsable vis-à-vis de l'environnement. Par ailleurs, pour l'ELDR, il faut faire en sorte que ce principe ne paralyse pas l'innovation ni les activités naissantes dans l'Union européenne. Il faut donc un cadre juridique réaliste et qui ne menace pas la compétitivité des entreprises européennes.

L'ELDR voudrait tendre vers une situation dans laquelle des normes rigoureuses de protection de l'environnement et du consommateur sont fixées à l'échelon européen tandis que les détails techniques de leur mise en œuvre seraient laissés aux instances législatives nationales concernées. Il faut aussi accorder plus d'attention à l'application concrète des directives existantes au niveau national, mais aussi au niveau des entreprises. L'ELDR considère que les politiques européennes devraient promouvoir une culture de la responsabilité individuelle et de la responsabilité de l'entreprise qui ne se limite pas à respecter la lettre de la loi.

Le principe du développement durable et de la protection de l'environnement doit être inscrit dans le projet de Constitution européenne. Les politiques européennes peuvent avoir une très grande portée, ce qui veut dire qu'elles devraient être soumises à un audit d'impact environnemental dont les résultats seraient transmis au Parlement européen. Un élément vital de la politique européenne de l'environnement consiste à faire en sorte que les normes d'environnement en vigueur soient correctement appliquées par tous les Etats membres.

L'ELDR est favorable à la généralisation d'une politique économique durable. Dans cette optique, nous pensons que les directives sur la biodiversité et la protection des habitats naturels actuellement en vigueur doivent être réévaluées parce qu'elles n'atteignent pas leurs objectifs.

L'ELDR fera campagne en faveur d'une intensification des initiatives européennes en matière de changement climatique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne. L'ELDR est déterminée à donner suite aux engagements contractés par l'Union européenne par le protocole de Kyoto. Ainsi, nous appuyons énergiquement l'adoption d'un programme obligatoire d'échange de droits d'émission pour l'industrie européenne et nous maintenons notre soutien à l'introduction d'une taxe européenne sur le carbone perçue par les Etats membres pour autant que cela n'affecte pas la charge fiscale globale pesant sur le citoyen européen et d'un régime de taxation européen – voire international – à percevoir au niveau national sur le carburant d'aviation. D'une manière générale, l'ELDR considère que des décisions en matière de taxation écologique et liée à l'énergie au niveau de l'UE, et perçue au niveau national, doivent être prises par un vote à la majorité qualifiée. Par ailleurs, nous considérons que les réticences manifestées par d'autres pays ou blocs commerciaux devant la mise en œuvre de projets significatifs dans le contexte du Sommet mondial

sur le développement durable de Johannesburg ne doivent pas empêcher l'Union européenne d'aller de l'avant dans le domaine du développement durable.

L'ELDR considère que l'ajout de critères environnementaux dans les règles du commerce est fondamental et que les prochains cycles de négociations commerciales multilatérales devraient comporter de nouvelles dispositions substantielles visant à garantir la pérennité de l'environnement sans recourir au protectionnisme.

L'ELDR souhaite que le marché promeuve les bonnes pratiques environnementales. Les règles du marché pourraient être mises à profit pour limiter les activités dommageables pour l'environnement, comme l'utilisation d'énergies non renouvelables. Si l'Europe veut réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, elle devra proposer des mesures d'incitation économique précises aux producteurs et aux consommateurs. L'ELDR s'efforcera d'obtenir des incitants fiscaux pour tous les matériaux permettant des économies d'énergie. Il s'efforcera aussi d'étendre l'application du principe de la responsabilité du producteur à la conception, la réutilisation, la récupération et le recyclage des produits.

D'autre part, l'ELDR ne déposera de nouveaux projets de législation européenne que lorsque celle-ci se justifie pleinement. C'est souvent sur l'industrie que pèse le fardeau des politiques de l'environnement, c'est pourquoi nous demanderons que les audits d'environnement soient menés simultanément à des études des coûts-avantages afin de déterminer les priorités d'action et d'éviter une réglementation inutile qui n'aurait que peu d'effet. Nous nous félicitons de la décision de la Commission d'élaborer une nouvelle directive sur les services de l'énergie qui veillera à ce que la libéralisation du marché européen de l'énergie (à laquelle nous sommes favorables) soit contrebalancée par des responsabilités environnementales et nous réclamerons sa mise en œuvre concrète en temps utile.

L'ELDR poursuivra la lutte menée en faveur de l'amélioration du bien-être animal en insistant sur des normes et une application rigoureuse des règles en matière de transport des animaux, et sur la réduction des tests sur les animaux et la promotion de méthodes alternatives, et en s'opposant à la cruauté sous-jacente aux activités telles que le commerce des peaux de chat et de chien.

### ***Assurer un avenir durable à la pêche et aux pêcheurs européens***

La Politique commune de la pêche (PCC) est totalement tributaire d'une utilisation durable des réserves halieutiques. Sans poissons, il n'y aura plus de pêcheurs, c'est pourquoi l'ELDR a pour principe qu'une bonne gestion des réserves halieutiques est la condition sine qua non du succès de la PCC.

La contribution de la pêche à certaines régions périphériques fragiles est extrêmement importante. L'ELDR estime que des fonds suffisants doivent être affectés à la restructuration de ces communautés dépendantes de la pêche ainsi qu'à l'amélioration de leur compétitivité et à la recherche de solutions nouvelles pour dégager une valeur ajoutée dans le secteur de la pêche.

L'importance des prélèvements sur la faune marine doit être ramenée à un niveau compatible avec le maintien des réserves halieutiques. L'ELDR n'est pas favorable à une augmentation des capacités de capture. Dans le même temps, le fait que les pêcheurs sont souvent obligés, à cause des quotas, de rejeter à la mer des poissons morts qui sont parfaitement aptes à la consommation humaine, est vu par le public comme l'un des principaux dysfonctionnements de la PCC. Afin de mettre fin à ce problème de rejet en mer, l'Union doit augmenter la flexibilité des quotas et investir dans des programmes visant à augmenter la sélection du matériel de pêche, qui devraient également avoir pour objectif de combattre la capture accidentelle de dauphins et d'oiseaux de mer.

Afin de renforcer la légitimité de la PCC, l'ELDR juge qu'une participation fortement accrue des parties prenantes à la prise de décision s'impose.

L'épuisement des réserves halieutiques mondiales est très préoccupant. C'est pourquoi l'ELDR maintient que l'Union européenne doit promouvoir une pêche durable dans le monde entier et que l'argent du contribuable ne doit pas servir à exporter des capacités excédentaires. L'Union

européenne doit aider le secteur de la pêche et les autres parties prenantes à assumer l'entière responsabilité de leurs activités.

Dans la plupart des pays en développement, le poisson constitue une source importante de protéines. L'Union européenne et d'autres grands pays de pêche ont tenté de régler leurs problèmes d'excédents de capacité en achetant des droits de pêche dans les eaux de pays en développement. L'ELDR estime que ce genre de pratique ne doit jamais porter préjudice à la pêche locale ou à l'environnement marin de ces régions. Il pense que les accords de pêche devraient à tout le moins contenir des clauses prévoyant un véritable développement local et des normes rigoureuses de protection de l'environnement.

## **LE BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE,**

### **MIEUX UTILISER LES DENIERS PUBLICS**

#### ***Habiliter le contribuable européen***

Le Parlement européen a déjà un droit de regard sur le budget de l'Union européenne; c'est lui qui statue en dernier ressort sur le financement structurel, les dépenses administratives, les politiques internes, les initiatives extérieures et l'aide à l'adhésion pour les pays candidats. Mais ce sont les ministres des finances nationaux qui statuent sur la plupart des dépenses de la Politique agricole commune et de la Politique commune de la pêche, sur le financement des prélèvements dans les Etats membres et sur une grande partie du budget de l'aide au développement. Au total, cela représente 45%, soit près de la moitié, du budget de l'Union européenne. Le Parlement européen étant l'institution européenne qui représente le plus directement le contribuable, c'est-à-dire l'électeur européen, l'ELDR voudrait que lui soient attribués les pleins pouvoirs en matière budgétaire, de telle sorte que les députés européens soient sur un pied d'égalité avec le Conseil des ministres des finances pour tout ce qui concerne les dépenses de l'Union européenne. S'agissant des rentrées budgétaires, l'ELDR demande que le Parlement européen soit étroitement associé aux décisions portant sur ses propres ressources. Il ne demande pas que les institutions européennes soient habilitées à augmenter leurs ressources. Par ailleurs, l'ELDR rejette toute limitation des prérogatives budgétaires actuelles du Parlement européen.

#### ***Optimiser les ressources et lutter contre la fraude***

L'ELDR demande que les priorités de l'Union européenne en matière de dépenses répondent aux priorités des citoyens, mais elle veut aussi que l'on veille à ce que l'argent du contribuable européen soit dépensé de manière efficace par un contrôle permanent et rigoureux des dépenses, de telle sorte que l'audit externe que réalise la Cour des comptes européenne sur la gestion financière du budget de l'Union européenne aboutisse toujours à des conclusions positives. A cet égard, l'ELDR juge inacceptable que l'audit du budget de l'Union européenne se soit soldé par des constatations négatives chaque année depuis huit ans. Dans ces conditions, l'ELDR continuera de réclamer que la Commission et la Cour des comptes européenne remettent au Parlement européen des analyses financières beaucoup plus claires, secteur par secteur, accompagnées d'indicateurs de la performance mesurables et qui dénoncent les Etats membres qui ne s'acquittent pas de leurs obligations en matière de défense des intérêts financiers de la Communauté.

Les Etats membres sont tenus de contrôler de manière détaillée tous les paiements effectués par les autorités nationales, régionales et locales sur le budget de l'Union européenne, en particulier les aides des fonds structurels et à l'agriculture qui représentent jusqu'à 80% du budget de l'Union européenne et sont cogérés en grande partie par les Etats membres et les autorités régionales et locales. Pour l'ELDR, une solution applicable au secteur agricole consisterait à généraliser un cofinancement des projets financés par l'Union européenne avec des fonds provenant des budgets nationaux ou régionaux, ce qui aurait pour effet de sensibiliser les autorités nationales et régionales à l'utilité d'une bonne pratique financière.

Les libéraux considèrent la corruption comme un fléau social. S'agissant de la lutte contre la fraude, l'ELDR continuera de faire campagne pour un renforcement des services antifraude de l'Union européenne qui devraient être totalement indépendants de la Commission européenne et

travailler en étroite collaboration avec les enquêteurs nationaux et le ministère public afin de défendre les intérêts financiers de l'Union européenne. Ces mesures devraient notamment comporter la création d'un ministère public européen, de sorte que les enquêtes sur les fraudes puissent être conduites au niveau européen et les poursuites entamées devant les juridictions nationales.

L'ELDR considère qu'un renforcement du contrôle financier et de la lutte contre la fraude s'impose dans une Union européenne élargie.

### ***Parlement européen : mettre de l'ordre dans sa maison***

Il est d'une importance capitale que le Parlement européen gère son propre budget de manière transparente et dans le respect total des règles de bonne gestion financière. A cet effet, l'ELDR demande que le Conseil et le Parlement adoptent dès que possible un statut commun pour les députés et les assistants parlementaires afin d'instaurer un système d'indemnités plus transparent pour les députés et des règles contractuelles plus claires ainsi qu'une meilleure protection sociale pour les assistants. Le Parlement européen devrait aussi être chargé de décider d'un siège unique afin de mettre fin aux déménagements ayant lieu chaque mois entre Bruxelles et Strasbourg.

### ***Réforme de la Commission***

L'ELDR veut une réforme interne de la Commission en bonne et due forme par le truchement d'une meilleure gestion financière et du personnel qui sera possible en particulier grâce à la création du nouveau Service de vérification interne, à la publication par chaque département d'un rapport annuel portant sur son contrôle financier et son exécution du budget, à une rotation régulière des hauts fonctionnaires et davantage de transparence dans les nominations aux postes élevés, à des réformes comptables, à l'élaboration d'un code de conduite pour les fonctionnaires et de principes directeurs en matière de dénonciation, à un remaniement complet des échelles de salaires et des règles applicables aux promotions, à l'égalité des chances et ainsi que des privilèges surannés au sein de l'institution.

## **CONCLUSION**

L'ELDR s'engage à réformer les institutions européennes et il continuera à mener campagne pour rendre l'Union européenne plus démocratique, plus transparente, plus efficace, plus responsable et plus accessible au citoyen.

S'agissant de la politique intérieure de l'Union européenne, nous continuerons à faire campagne pour une Europe ouverte à ses citoyens et dont les effets concrets se font sentir par un relèvement du niveau de vie de tous, par l'achèvement du marché intérieur qui permettra à tous les citoyens européens de vivre, travailler et voyager librement, de consommer des biens et des services et d'investir où bon leur semble dans l'Union européenne. La vision qu'a l'ELDR de l'Union européenne est celle d'une Europe qui favorise une croissance économique durable, s'efforce d'éliminer les préjugés et la discrimination, optimise les libertés individuelles et les opportunités, promeut la diversité culturelle et défend les droits de l'homme dans tous les Etats membres.

L'ELDR est déterminée à obtenir la pleine reconnaissance du rôle des autorités régionales et locales dans l'application des politiques de l'Union européenne et considère qu'elles et leurs organes représentatifs devraient être consultés dans les domaines touchants aux pouvoirs qu'ils exercent, en accord avec l'organisation interne de leurs états.

Par ailleurs, nous réclamons une réforme complète de la Politique agricole commune qui en fasse une Politique alimentaire et rurale intégrée et axée sur le marché, garante d'une alimentation saine et sans danger, de la prospérité des zones rurales et des critères rigoureux d'environnement et de bien-être animal.

Nous voulons éliminer l'immigration illégale en instaurant un système commun en matière d'asile qui traite décemment les demandeurs d'asile tout en veillant à ce qu'ils respectent les lois et les

coutumes du pays d'accueil. Tout en souscrivant sans réserve à la lutte commune contre le terrorisme international et le crime organisé, l'ELDR restera toujours vigilant devant le risque d'érosion des libertés individuelles.

L'ELDR souscrit à un élargissement permanent de l'Union européenne fondé sur les principes de démocratie, de paix, de stabilité, d'égalité entre les hommes et les femmes, d'économie de marché et de libre circulation. Nous demanderons invariablement que les nouveaux Etats membres soient traités sur un pied d'égalité et que les régimes transitoires soient réduits à un minimum absolu.

Dans nos rapports avec le monde extérieur, nous jugeons important de rechercher une coopération plus étroite avec les pays voisins de la nouvelle Union européenne élargie. Nous restons attachés à la Cour pénale internationale qui constitue le meilleur instrument de promotion et de défense des droits de l'homme dans le monde entier.

Dans le domaine de la sécurité et de la défense, nous continuerons à mener campagne pour que l'Union européenne se dote d'une Politique étrangère et de sécurité commune efficace, élaborée en étroite coopération avec l'OTAN, et qui permette à l'Europe d'assumer des responsabilités étendues dans le reste du monde, dans le respect du droit international et des décisions des Nations unies.

Nous prônons la liberté des échanges et l'ouverture des marchés européens aux exportations des pays en développement. Entre-temps, il faut axer l'aide publique sur l'alimentation, la santé, l'éducation, le développement de l'entreprise privée et la défense de l'égalité des chances, de la bonne gouvernance et des droits de l'homme. Cependant, cette aide doit reposer sur des mécanismes de coopération au développement opérants, efficaces et qui donnent aux pays en développement les moyens d'être compétitifs sur les marchés mondiaux.

L'ELDR reconnaît le rôle crucial de l'Union européenne dans la promotion d'un environnement durable et elle apportera son soutien aux efforts ayant pour but que tous les citoyens et tous les secteurs de la société et de l'économie assument une part équitable de la protection de notre environnement au profit des générations futures. Nous multiplierons aussi les pressions pour que l'Union européenne reste un des plus vifs défenseurs du développement durable sur la scène internationale.

En votant pour des candidats de l'ELDR aux élections du Parlement européen en 2004, vous voterez pour un parti dont le progressisme et la volonté de réforme ne sont plus à démontrer et pour un parti déterminé à instaurer une Union européenne élargie ouverte à ses citoyens et ouverte au monde.